

MATANE.—7 décembre 1886. Après avoir prié la bonne sainte Anne et lui avoir promis de faire publier dans le *Messenger* la faveur que je désirais si elle daignait me l'obtenir, j'ai été guérie d'un mal d'yeux dont je souffrais depuis six ans et qui menaçait de me faire perdre la vue. J'ai obtenu une autre faveur par son intercession. Reconnaissance à cette bonne sainte.—Une abonnée.

MANVILLE, R. I.—15 décembre 1886. Gloire à sainte Anne, le refuge des pécheurs ! Cette personne pour laquelle nous vous avons priée, ô grande sainte, s'est convertie ; elle est morte avec tous les secours de la religion. Aussi mal de gorge guéri.—Une abonnée.

ST-GABRIEL.—18 décembre 1886. Les douleurs rhumatismales dont je souffrais depuis deux ans dans les bras ont disparu après avoir promis à la bonne sainte Anne de faire publier cette faveur si elle me l'accordait. Reconnaissance pour plusieurs autres grâces obtenues par son intercession.—Mme B. L.

PORTNEUF (SAGUENAY)—18 décembre 1886—Depuis 30 ans je souffrais des hémorroïdes les plus mauvaises, je passais les nuits dans les plus grandes souffrances. J'ai été complètement guéri après m'être abonné au *Messenger* au mois d'avril dernier et avoir fait dire deux messes en l'honneur de sainte Anne. Je prie tous les abonnés du *Messenger* de remercier avec moi cette grande sainte.—

Dosilas Tremblay, *gardien du phare*.

NEW-PORT (BAIE-DES-CHALEURS). — 30 décembre 1886.—J'avais mal à un doigt depuis quinze jours ; les remèdes, loin de guérir la plaie, ne faisaient que l'augmenter. Les douleurs devenaient de plus en plus fortes. Après avoir passé cinq nuits sans reposer, j'ai pensé à